

Vendredi 27 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre lettre ouverte adressée aux candidats des élections législatives 2022, vous trouverez ci-dessous mes réponses à vos questions.

Si le gouvernement décidait de la fusion de la métropole et du conseil départemental (provoquant, de fait, la disparition de ce dernier) seriez-vous :

- **Favorable ou défavorable à l'intégration de l'ensemble des communes du pays d'Arles dans la métropole ?**

Même si je suis d'accord pour une réduction des strates administratives, je suis absolument opposée à la création des méga-structures administratives qui occupent des milliers de fonctionnaires « hors sol » (7500 pour la métropole AMP), loin des préoccupations des habitants de la campagne ou des petites villes ou villages.

La métropole Aix Marseille Provence (AMP) a été voulue par Nicolas Sarkozy et mise en place sous le quinquennat de François Hollande pour financer l'énorme déficit de Marseille au détriment des autres communes ou regroupements de communes qui avaient été gérées avec plus de raison et d'économie.

Maryse Joissains, Maire de la ville d'Aix-en-Provence à l'époque, avait essayé de s'y opposer sans succès. La structure « Pays d'Aix » était d'une bonne taille et bien adaptée. La Métropole AMP existe depuis 6 ans et n'a toujours pas pris la responsabilité de nombreux secteurs qui lui incombent.

- **Favorable ou défavorable à la création d'une collectivité territoriale à statut particulier, regroupant les 29 communes du Pays d'Arles ?**

Bien sûr favorable, pour que les élus locaux gardent la main sur la gestion de leur commune.

- **Favorable ou défavorable à une consultation de l'ensemble des habitants du pays d'Arles et vous engageriez-vous à accepter et défendre le résultat de ce Référendum à l'Assemblée Nationale ?**

J'en défendrai bien évidemment le résultat.

**En cas de refus, de la part de l'Etat, d'accepter une telle consultation, soutiendriez-vous les élus qui l'organiseraient dans leur commune ?**

Oui bien-sûr, je soutiendrai les élus afin de défendre les intérêts des habitants du territoire.

« La seule chose qui permet au mal de triompher, est l'inaction des hommes de bien. »

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

**AUDREY MARCHAND** 2022

